



APPEL À PROJETS

« Projet de soutien aux jeunes enseignants d'éducation physique diplômés de l'Institut supérieur du sport et de l'éducation physique – en situation de chômage /difficulté économique »

Programme d'appui à la jeunesse tunisienne EU4Youth

Projet : Fe3il.a – Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie

Août 2022



Ministry of Foreign Affairs

#EU4YOUTH



1. Introduction

L'Agence de coopération internationale de l'association des communes néerlandaises et son Centre de Développement International pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG-VNG International) en partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sports, mettent en œuvre, le projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie – Fe3il.a » (2021-2025), financé par l'Union Européenne avec la contribution du Royaume des Pays-Bas.

Le projet Fe3il.a est la troisième composante du programme de soutien de l'UE à la jeunesse tunisienne "EU4Youth" dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisien(ne)s les plus défavorisé(e)s à travers une approche de développement local.

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre d'une requête du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) visant le financement des projets portés par des jeunes enseignants d'éducation physique diplômés de l'Institut Supérieur du Sport et de l'Éducation Physique (ISSEP) – en situation de chômage /difficulté économique.

Le présent document explique les lignes directrices de l'appel à projets, à savoir les critères d'éligibilité et de sélection et la démarche à suivre par les porteurs de projets intéressés pour candidater.

2. Contexte

Le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) à travers le projet « Fe3il.a » propose un dispositif de solutions intégrées pour soutenir des projets qui répondent aux attentes des jeunes diplômés d'éducation physique.

L'objectif est d'offrir des opportunités d'investissement pour les enseignants d'éducation physiques au chômage ou en difficultés économique, avec une attention particulière pour ceux qui vivent dans les gouvernorats « internes et frontaliers ».

3. Éléments clés sur les projets

Budget du projet	De 20 000 TND à 80 000 TND
Durée d'exécution du projet	12 mois
Zon d'intervention	Tout le territoire tunisien

4. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité reposent sur les paramètres suivants :

4.1 Critère d'éligibilité du Promoteur (s) :

Pour être éligible, le promoteur doit satisfaire les conditions suivantes :

Critère	Documents à présenter
Être un jeune (ne dépassant pas 35 ans) enseignant d'éducation physique diplômés depuis plus de 3 ans de l'ISSEP	<ul style="list-style-type: none">- Copie conforme du diplôme de l'Institut supérieur du sport et de l'éducation physique (ISSEP)- Bulletin n°3- Extrait de naissance

Être un jeune en situation de chômage ou en difficultés économiques	- Déclaration sur l'honneur (Annexe à remplir n° 1)
---	---

4.2 Critères d'éligibilité des projets :

Les projets et les activités à proposer doivent être en lien avec le volet sportif :

- Favorisant la promotion et la pratique des activités physiques et sportives ;
- Projet de développement d'une activité économique portés par des jeunes femmes et hommes professeur.e.s de sport ;
- Le budget et la durée du projet ne doivent pas dépasser les conditions mentionnées ci-dessus.

5. Processus de sélection

La sélection des candidatures se déroulera en 3 phases comme suit :

❖ 1^{ère} phase : Vérification de l'éligibilité

Il s'agit de vérifier les éléments suivants :

- Soumission du « **Formulaire de participation du promoteur** » (selon modèle ci-joint), incluant les informations du promoteur ;
- Soumission du « **Formulaire de proposition du projet** » (selon modèle ci-joint), incluant les informations sur le projet proposé ;
- Les documents demandés à joindre avec le formulaire de participation du promoteur (voir section 4.1) ;
- La proposition du projet/ activités à réaliser correspond aux critères d'éligibilité des projets (voir section 4.2).

Un premier tri des dossiers sera effectué par les représentants des délégations régionales de la jeunesse et des sports pour sélectionner les candidatures éligibles. Ces derniers peuvent demander éventuellement des compléments d'information nécessaires pour prendre la bonne décision quant à l'éligibilité d'un projet.

❖ 2^{ème} phase : pré- sélection

Les candidatures éligibles seront retenues pour la phase de pré-sélection et seront notifiés par e-mail des résultats de traitement de leurs dossiers. Les résultats de traitement des candidatures présélectionnées seront publiés sur les sites d'information de CILG-VNG International et de son partenaire le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Un comité de sélection est responsable de l'évaluation et la sélection des projets proposés. Les membres du comité sont des représentants des entités suivantes :

- 03 Représentants du ministère de la jeunesse et des sports (Cabinet du ministre, Direction générale des sports, Direction générale de l'éducation physique)
- 01 Un expert en matière d'investissement sportif
- 01 Représentant de la CILG VNG international
- 01 Représentant de l'assistance technique EU4Youth/DUE

La pré-sélection des projets repose sur la base des critères suivantes :

	Critères d'évaluation : PROJET	Score max	Score
1	Qualité de la proposition	10	
	- Compréhensibilité, clarté, pertinence de la proposition	5	

	- Projet avec solutions / idées innovantes	5	
2	Projet dans un gouvernorat interne et frontalier	10	
3	Réalisme de la culture entrepreneuriale sportive du projet.	10	
4	Faisabilité du projet	10	
	- Par rapport au temps disponible	5	
	- Par rapport aux ressources prévues	5	
5	Adéquation des ressources prévues pour le projet	10	
	- Par rapport aux activités à mener	5	
	- Par rapport aux résultats à atteindre	5	
6	Effizienz du projet : relation coût et bénéfices escomptés	10	
7	Transférabilité des solutions proposées (modèle) / reproductibilité du projet	10	
8	Originalité du projet et concordance avec les jeunes promoteurs	10	
	Score total	Max 80	

Les propositions des projets satisfaisant l'un des critères suivants seront bonifiées :

	Critères de bonification : PROJET	Score max	Score
1	Genre	10	
	- Promotion de l'égalité des sexes (l'entrepreneuriat féminin)	10	
2	Potentiel de pérennité du projet	10	
	- Par rapport au financement des activités après le projet : disponibilité d'une stratégie de sortie	5	
	- Projet piloté par 2 promoteurs et plus	5	
	Score total	Max 20	

❖ 3^{ème} Sélection finale

Les candidatures présélectionnées feront l'objet d'une visite par le projet et des entretiens avec chacun des promoteurs seront menés, l'objet de ces visites sera de vérifier principalement les points suivants :

- Évaluer le degré de motivation du promoteur et la pertinence du projet ;
- Vérifier certaines informations déclarées lors de la candidature ;
- Faire un diagnostic pour un éventuel soutien technique par l'équipe de CILG-VNG International.

A l'issue des visites de terrain, une évaluation de chaque promoteur se fera selon la notation suivante :

	Critères d'évaluation : PROMOTEUR(S)	Source de vérification	Score max	Score
1	Capacités managériales et techniques du promoteur	Résultat de l'entretien Suite à la visite	20	
2	Réseautage		40	
3	Intensité et importance du volet sportif		30	
	Qualité de l'engagement du promoteur		10	
	Présentation du projet et sa faisabilité			
	Références du promoteur			
	Score total		Max 100	

Une liste finale de candidatures sera sélectionnée pour bénéficier de cet appel à projets.

Des accords d'appui seront signés entre les promoteurs des projets retenues et CILG-VNG International pour préciser les modalités de financement.

6. Calendrier

Les principales étapes de la procédure de l'appel à projets sont les suivantes :

Étapes	Planning
Évaluation des dossiers de candidature	Début septembre 2022
Pré-Sélection et Publication des résultats	Septembre 2022
Visites de terrain	Septembre 2022
Sélection finale des projets	Octobre 2022
Signature des accords d'appui avec chacun des promoteurs/bénéficiaires	Octobre 2022
Lancement officiel des activités du projet	Début novembre 2022

7. Dossier de candidature

Les porteurs de projet intéressés par le présent appel à projets sont appelés à soumettre (en arabe ou français) un dossier comportant :

Liste des documents
1. Formulaire de participation du promoteur (Télécharger ici)
2. Formulaire de proposition du projet (Télécharger ici la version Française) (Télécharger ici la version Arabe)
3. Liste des documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Copie des statuts (structure juridique : à prévoir au cas où le projet retenu)- Extrait de naissance du promoteurs(s)- Bulletin n°3 du bénéficiaire(s)- Copie conforme du diplôme de l'Institut supérieur du sport et de l'éducation physique (ISSEP)- Déclaration sur l'honneur (Télécharger ici la Déclaration en Arabe) (Télécharger ici la Déclaration en Français)
4. Budget détaillé

Le dossier de candidature doit répondre aux conditions énoncées.

8. Information et communication au sujet de l'appel à projets

L'appel à projet sera publié sur différents sites d'information du ministère de la jeunesse et des sports et sur le site web de CILG-VNG International et sur leurs différents réseaux sociaux et canaux digitaux.

Les porteurs des projets désirant obtenir des éclaircissements sur le présent appel à projets pourra assister à l'une des réunions d'information qui seront organisées à distances aux dates suivantes :

- Le **jeudi 11 Août 2022** à 10h00, ci-après le lien de l'inscription :

URL : Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/85185986278?pwd=VHo3d0ZJVDZENTI0dmFwb1dyY29JUT09>

ID de réunion : 851 8598 6278

Code secret : 296709

- Le **vendredi 12 Août 2022** à 12h00, ci-après le lien de l'inscription :

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/83302126064?pwd=MFJFNmFIT2ZCQW5yL3pIRmdrQkNQU09>

ID de réunion : 833 0212 6064

Code secret : 776291

9. Soumission des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature peuvent être déposés en français ou en arabe au plus tard **le jeudi 15 septembre 2022, à 15h00** soit :

- auprès de la **délégation régionale de la Jeunesse et des Sports où le projet est proposé,**
- par mail à l'adresse suivante jeunesse@cilg-international.org ***en mentionnant le gouvernorat où le projet est proposé dans le sujet du mail comme suit : « Proposition de projet sportif Fe3il.a – [Gouvernorat] »***



jeunesse@cilg-international.org

Immeuble IRIS 3ème étage, Rue du Lac Mälaren, Les Berges du lac 1053 Tunisie

Fax: +216 71 860 242 - Tel: +216 71 860 245

www.cilg-international.org